



**PROCES-VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 03 MARS 2022**  
**Salle communale de Signy-Avenex**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : 20h17**

A l'ouverture de la séance, Madame la Présidente, Marianne Bardel souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance de l'Assemblée générale du 03 mars 2022 de l'Amicale villageoise en présentiel et remercie les membres de leur présence.

Elle prie les membres de faire une minute de silence en la mémoire de Roderich Rochat, membre et fondateur de l'Amicale. Elle annonce que Rodi été la cheville ouvrière de la fondation de notre amicale.

En 1985, il avait soumis à l'Etat Major du corps des sapeurs-pompiers l'idée de fonder une amicale des pompiers à Signy-Avenex. Dès lors un comité s'est mis en place pour élaborer statuts et autres fonctions.

Elle remercie M. Pierre-Henri Mathey pour les informations fournis à l'égard du défunt

**Ordre du jour :**

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2021
3. Admissions et démissions
4. Rapport de la Présidente
5. Rapport de la Caissière
6. Rapport des Vérificateurs des comptes
7. Elections statutaires
8. Cotisations 2022 (proposition 0.-/ cotisations 2020 reportée)
9. Activités 2022
10. Communications du Comité
11. Propositions individuelles et divers

**1. APPEL**

35 membres sur 99 sont présents.

La majorité des membres de l'Amicale n'étant pas atteinte, l'Assemblée accepte de délibérer valablement au sens de l'article 13 des statuts.

18 membres se sont excusés, il s'agit de :

Adamo Luigina, Benhima Ghadah, Caloz Lionel, Ferrer Triny, Griffoul Thérèse, Griffoul Vincent, Koch Marianne, Mivelaz Michel, Rey Aude, Rey Hugette, Rey Jean-Claude, Sager Gebhard, Sager Jacqueline, Sordet Raymond, Sordet-Haerberli Barbara, Roselt-Stalder Liliane, Taouriti Adnen, Zahler Sandrine.

## **2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021 :**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021 a été envoyé à chaque membre, en conséquence il n'est pas lu. Il est approuvé à la majorité avec 1 abstention.

## **3. ADMISSIONS- DÉMISSION :**

### **Admissions :**

4 nouveaux membres sont admis par l'Assemblée Générale, il s'agit de :

- Léa Lavaste
- Kévin Pradervand
- Claire Zwerner
- Iris Thuner

Ils sont acceptés à l'unanimité.

### **Démissions :**

3 membres ont démissionné, il s'agit de :

- Eugène Pradervand
- Catherine Henchoz
- Richard Henchoz
- 

## **4. RAPPORT DE LA PRESIDENTE :**

Le rapport d'activités 2021 de l'Amicale est lu par la Présidente et n'appelle pas de commentaire particulier, il est annexé au présent procès-verbal.

## **5. RAPPORT DE LA CAISSIERE :**

La Caissière commente les comptes 2021 qui présentent une perte de CHF 1'690.-.

Au 31.12.2021, la fortune de l'Amicale se monte à CHF 7'927.-.

Voir détail des comptes en annexe.

La présidente remercie Béatrice Wanner pour l'excellente tenue des comptes.

## **6. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES :**

Le rapport des Vérificateurs des comptes est lu par M. Hélio Baretto, 1er nommé.  
(Voir rapport en annexe).

Les vérificateurs remercient Mme Béatrice Wanner pour la clarté et l'excellente tenue des comptes et proposent à l'assemblée d'accepter les comptes 2021 tels que présentés et d'en donner décharge au Comité.

Les comptes sont acceptés à la majorité évidente.

## **7. ELECTIONS STATUTAIRES :**

### **Election du Comité :**

La Présidente rappelle que depuis le départ de M. E. Pradervand en septembre, le Comité a fonctionné avec 4 membres, mais au vu du peu de manifestations faites en 2021, cela n'a pas posé de problème. Suite à la démission de Mme B. Wanner et Mme M. Vigier au 4 mars 2022, il faut nommer 3 nouveaux membres au moins, car les statuts en prévoient cinq.

M. Felipe Regueiro est présenté pour la place vacante du Comité et il est élu par acclamations.

Mme Hana Jebori se présente pour la place vacante du Comité et elle est élue par acclamations.

Mme Claire Zwerner se présente pour la place vacante du Comité et elle est élue par acclamations.

Pour 2022, le Comité sera donc composé de :

- Marianne Bardel
- Salim Benhima
- Felipe Regueiro
- Hana Jebori
- Claire Zwerner
- Mme Hana Jebori

C'est Mme Hana Jebori qui s'occupera de la caisse.

### **Election de la/du Président/e :**

Marianne Bardel est élue Présidente par acclamations.

### **Election des vérificateurs des comptes :**

Selon le tournus habituel, M. Helio Barreto 1<sup>er</sup> nommé laisse sa place et normalement c'est Hana Jebori qui deviendrait 1<sup>ère</sup> nommée, mais puisqu'elle est élue au comité, elle ne peut faire partie de la commission.

Mme Blanchard Mady accepte de fonctionner comme première nommée

M. Helio Barreto accepte de fonctionner comme membre

Les vérificateurs sont élus par acclamations.

## **8. COTISATION 2022 :**

Vu l'excellente santé des finances de l'Amicale, le Comité propose de ne pas percevoir de cotisations pour 2022.

La proposition du Comité de fixer la cotisation 2022 à zéro franc est acceptée à une large majorité avec un avis contraire.

## 9. ACTIVITES 2022 :

Présentation de l'agenda des manifestations :

- APERO DES 22 du 22 mai au 22 septembre Dès 18 h 30 apéro « canadien » sous la tonnelle de la place de jeux
- SAMEDI 14 Mai Activités familiales
- LUNDI 1ER Août Fête Nationale Grens-Signy
- SAMEDI 24 Septembre Course surprise membres Amicale
- SAMEDI 5 Novembre Soirée fondue membres Amicale
- VENDREDI 1 Décembre Fenêtre de l'Avent
- SAMEDI 10 Décembre Noël des enfants
- SAMEDI 7 Janvier 2023 Fête des sapins
- JEUDI 9 Mars 2023 AG Amicale

La proposition des activités 2022 est accepté à l'unanimité.

## 10. COMMUNICATIONS DU COMITE :

Le Comité a eu beaucoup de regret de ne pas pouvoir organiser ce qu'il avait prévu en 2021 – et espère que 2022 soit moins contraignant et nous permette de nous retrouver tous ensemble !

Mme la Présidente donne la parole à M. Felipe Regueiro pour présenter le nouveau site internet de l'Amicale ([www.amicalesigny.ch](http://www.amicalesigny.ch)) et le remercie pour tout le travail accompli pour le publier.

Les membres sont d'accord que leurs noms soient visibles sur le site avec un code d'accès réservé.

Mme Chauson demande si la liste des membres sera affichée sur le site avec les E-Mail ?

Mme la Présidente annonce que seulement les noms des membres seront affichés.

Mme G. Russig demande si les photos des activités seront affichées sur le site ?

Mme la Présidente lui répond que les photos sont affichées mais pas les visages des personnes ou alors avec l'autorisation des concernés.

Mme la Présidente remercie les personnes qui donnent des coups de main sur demande et ceux qui pensent déjà pouvoir aider pour les manifestations à venir

Elle remercie également la Municipalité qui soutient entièrement toutes les idées d'animations et est très large dans ses subventions (gratuité des fêtes !!)

Elle remercie les membres du Comité, qui s'investissent, chacun a ses responsabilités, et surtout donnent de leur temps sans compter.

Elle remercie particulièrement Béatrice et Myriam et les félicite pour tout leur travail, leur aide et leurs idées, pour le plaisir d'avoir travaillé avec elles. Elle leur remet un petit cadeau pour les remercier de leurs années au Comité, soit depuis 2015 pour Béatrice et depuis 2018 pour Myriam. Elles sont applaudies par l'Assemblée.

Elle souhaite la bienvenue aux 3 nouveaux membres du Comité et les remercie pour leur engagement.

## 11. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS :

M. P.H. Mathey demande au Comité de faire une proposition quant aux statuts de l'Amicale, qui n'ont pas été adaptés après la dernière séance.

Mme la Présidente demande que M. P.H. Mathey nous fasse une proposition de modification que le Comité pourra étudier et proposer lors de la prochaine Assemblée.

M. P.H. Mathey explique que les guirlandes du 1<sup>er</sup> Aout sont défectueuses et qu'elles doivent être changées.

Mme la Présidente est d'accord et lui demande de fournir un devis que le Comité pourra présenter à la Municipalité. Les frais pourraient être partagé avec la commune de Grens.

Plus personne ne demandant la parole, la Présidente invite les membres à prendre le verre de l'amitié et lève la séance à 21h15.

La Présidente :

Le Secrétaire :

M. Bardel

S. Benhima